

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnemen	tale
Date de réception :	Dossier complet le : 2311012019	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet	
Sondage(s) de 100 mètres/sol environ,	recherche en eau.	
2. Identification du	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou	r des) pétifionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	GAEC VEILLARD	eaunick Probeing acen to processed
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	M VEILLARD Anthony	
	00010	CAFO
100 / SIKEI 0 0 0 0 0 0 0 0 0	6 00016 Forme jurid	ique GAEC
. loigne	ez à votre demande l'annexe obliga	toire nº1
	du des seulls et criteres annexé à l'article dimensionnement correspondant du pro	e R. 122-2 du code de l'environnement et ijet
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regar	d des seuils et critères de la catégorie
27a)	Forage eau > 50 mètres/sol. IOTA: DECLARATION rubrique 1.1. ICPE DECLARATION	s d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	sen rages infractuéras social comblés sens sens comblés sens sens sens sens sens sens sens se	En cas mother de la revisione . les
	4. Caractéristiques générales du proje	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8	3.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent		
Sondage(s) : recherche en eau souterr	aine.	
	*	
	3	

4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'un sondage(s) : recherche en eau.

Réalisation d'un forage pour un prélèvement d'eau souterraine nécessaire aux besoins d'un élevage de bovins en remplacement de l'utilisation du réseau d'eau publique(déficit quantitatif) et d'un puits de surface (déficit quantitatif en été).

Aucune autre solution n'est possible pour répondre de manière durable au besoin en eau de l'exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation d'un ou plusieurs sondages

Préforage MFT Forage MFT 254 mm

(10 mètres).

178mm

(+/- 90 mètres)

Si la ressource est avérée :

Tubage

140 mm exterieur (+ packer).

Prétubage:

extraction avant cimentation.

Cimentation de 10 m/sol minimum par injection par le bas.

Mise en place de la tête de protection(buse + dalle de propreté + capot cadenassé)

Test de l'ouvrage : 3 paliers d'une heure minimum avec temps de remontée équivalent entre chaque palier.

En cas d'échec de la recherche : les sondages infructueux seront comblés dans les règles de l'art.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Prélèvement en eau souterraine pour l'élevage de vaches laitières.

Prélevement annuel: 3500 m3 environ.

La décision de l'autorité environner	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou nentale devra être jointe au(x) dossier(s) d'au article R-214-1 du code de l'environnemen	torisation(s).
ICPE DECLARATION		
	projet et superficie globale de l'opération - préc	iser les unités de mesure utilisées
Gran Profondeur (m/sol); Diamètre final	deurs caractéristiques	Valeur(s) +/-100; 140
		17 (30, 110
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹ Long. <u>4</u>	7 ° 47 ' 0 '' N Lat. 0 ° 22 ' 30' O
d'implantation LIEU DIT LES THUAUDIERES 72300 PINCE	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	o'"_Lato'"_ o'_"_Lato_'_"_
4.7 S'aait-il d'une modification/exten	loignez à votre demande les annexes n° sion d'une installation ou d'un ouvrage existar u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évo	ot ? Qui 😾 Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	x	B	Le projet est situé dans la ZNIEFF I "PRAIRIES DE LA SARTHE DE MOYRÈS À LA VOUTONNE".
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

			Le projet est situé à 30 mètres de la premiere zone humide (DREAL PAYS DE LA LOIRE)
Dans une zone humide ayant fait l'objet		×	
d'une délimitation ?	.4		70. W
Democius a communication			
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques			d with her community of the community of
naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		×	
technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou			
approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		x	
Dans un périmètre de			
protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la		×	
consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	- 2		
naturelle !			
Dans un site inscrit?		×	
	-		Ac ar which is a second of the
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
			Le projet est situé à 3,5 km de la zone NATURA 2000 "FR5200630".
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Aquifère du socle. Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu? Rabattement de nappe local. Masse d'eau souterraine: FRGG020 (aquifère du socle). Impliquera-t-il des drainages / ou des Phénomène de drainance des terrains supérieurs très limitée (faible modifications X prélèvement). prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire × en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des déaradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il × susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	☐ 区	Oui, en phase de travaux

	Engendre-t-il des odeurs ?		×	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
				Limité à la phase de travaux (marteau fond de trou).
	Engendre-t-il des vibrations ?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions		×	
	lumineuses? Est-il concerné par des émissions		×	
	lumineuses ?			
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des			
	rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Emissions				
EIIIISSIONS				
	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la	9		
	production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
				t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	queis :	

L a fu b c si d	A Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir ne annexe traitant de ces éléments): Aucun source de pollution ne sera présente dans un rayon de 35 mètres autour du forage. Le périmètre de protection de 35 mètres devra exclure: a) -batiments d'élevage et annexes, stockages de produits potentiellement polluants (eaux de ruissellement souillé umier, phytosanitaires, produits chimiques, hydrocarbures). b) des aires d'ensilage. c)-des dispositifs d'assainissement individuel, des canalisations de transport, d'eaux usées ou de matières susceptibles d'altérer la qualité de l'eau. d) -des traitements phytosanitaires ou de fertilisation. c)-des traitements phytosanitaires ou de fertilisation. c)-des disposition de 10 mètres de profondeur et l'équipement de tête permettra d'éviter toute pollution des eaux souterraines par les eaux de surface ou sub-surface.	ndre
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
At er	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	on
	8. Annexes	
8	8. Annexes 3.1 Annexes obligatoires	
8	8. Annexes 3.1 Annexes obligatoires Objet	
8	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir	
1	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,	
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

PINCE

le. 18/10/2019

GAEC VEILLARD

Signature

Les Thuaudières 72300 PINCE N°TVA FR 26 390 838 936 N°SIRET 390 838 936 00016